

**SAMEDI 19 MAI 2012  
9H00 - 17H00\*  
MARSEILLE**



Institut de *défense* pénale



## **SEMINAIRE DE FORMATION**

# **QUAND DEFENDRE DEVIENT PERILLEUX »**

**Procédure pénale : zones à risques  
Comment éviter les pièges**

7H de  
formation  
validées

**Conférence conçue et animée par  
Philippe VOULAND & Alain MOLLA  
Avocats au Barreau de Marseille**

**HÔTEL NEW HOTEL OF MARSEILLE (71 bd Charles Livon)**

**PETIT DEJEUNER & DEJEUNER SUR PLACE**

**TARIF : 430,56 € TTC (SOIT 360,00 € HT) – ELEVE AVOCAT : 100,00 € TTC**

Avec

**Jean BOUDOT  
Gaétan DI MARINO  
Patrick MAISONNEUVE  
Alain MOLLA  
François SAINT PIERRE  
Philippe VOULAND**

**Avocats**

### **PROGRAMME**

**En matinée :**

#### **1 - ASSISTER UNE PERSONNE GARDEE À VUE :**

***Jean Boudot - (Marseille)***

**Nouvel espace, nouveaux risques ?**

**Respecter le secret.**

**Conseiller de se taire, de parler, d'avouer.**

**Accéder au dossier : un droit ou un piège ?**

**Jusqu'où ne pas aller ?**

## 2 - GARDER LES SECRETS :

Gaétan DI MARINO - (Aix en Provence)

Quel secret ? Celui des clients, celui des procédures ?

Secret de l'instruction, de l'enquête, Secret professionnel.

Violation du secret ou exercice des droits de la défense ?

Profil des poursuites contre les avocats ? Quelles sanctions ?

## 3 - SE POSITIONNER FACE AUX MEDIAS :

Alain MOLLA- (Marseille)

Stratégie de défense et médiatisation,

Intérêt du client ou intérêt de l'avocat ?

Vers une déontologie de la prise de parole médiatique,

De la difficulté de rester digne.

L'après midi :

## 4 - TELEPHONER SUR SES GARDES :

Philippe VOULAND - (Marseille)

Ecoutes téléphoniques: comment éviter les ennuis ?

Converser avec un client sur écoute...

Et la confidentialité ?

Le droit et la pratique.

## 5 - RESTER ZEN :

François SAINT PIERRE - (Lyon)

Avocats-Magistrats : Quand l'incident surgit !

Se faire donner acte, déposer des conclusions d'incident, demander la récusation du juge,

Incident de demande de renvoi, de non communication de pièces et conclusions,

Le donner acte de propos diffamatoires et injurieux en audience

## 6 - DEFENDRE UN CLIENT EN FUITE :

Patrick MAISONNEUVE - (Paris)

Quand savoir où il se trouve dérange les autorités,

Quand le rencontrer les exaspère,

L'avocat s'expose t-il ?

Où est la ligne jaune ?

Jusqu'où assumer cette proximité ?

### POSSIBILITE DE PRISE EN CHARGE PARTIELLE PAR LE FIF-PL\*

\* Une prise en charge individuelle est possible si elle parvient au FIF PL au plus tard le jour de la tenue du colloque  
FIF PL 104 rue de Miromesnil 75384 PARIS CEDEX 08 – Tel : 01.55.80.50.00 / Fax : 01.55.80.50.29

Institut de Défense Pénale – Organisme de formation n° 93 13 11 458 13

N° SIRET : 453 944 381 00012 N° TVA Intracommunautaire FR06453944381

**BULLETIN D'INSCRIPTION A IMPRIMER ET A RETOURNER PAR COURRIER A L'IDP AU PLUS TARD LE 15 MAI 2012**

**QUAND DEFENDRE DEVIENT PERILLEUX – 19 MAI 2012 – MARSEILLE**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Cabinet : \_\_\_\_\_ Barreau : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Tel : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_ e-mail : .....

participera au séminaire de formation du Samedi 19 MAI 2012 à 9h00

règle la somme de 430,56 € TTC (360,00 €HT) à l'ordre de l'Institut de Défense Pénale

règle la somme de 100,00 € TTC (élève avocat) à l'ordre de l'Institut de Défense Pénale

CONDITIONS D'ANNULATION : pour toute annulation postérieure au 16 MAI 2012, les frais seront de 107,64 € TTC soit 90,00 € HT.

L'annulation doit être formulée par écrit. Le participant a toujours la liberté de se faire remplacer par un Confrère de son choix.

42 rue Montgrand 13006 Marseille – tel : 04 91 13 40 43 / Fax : 04 91 13 40 44 e-mail : [rdp@defensedepénale.com](mailto:rdp@defensedepénale.com) – [www.defensedepénale.com](http://www.defensedepénale.com)